

6. Eligibilité des dépenses

Chaque projet sélectionné par le Programme de Fonds Compétitifs pour la Recherche à L'École Nationale Supérieure des Sciences Biologiques et Biotechnologies (PFCR-ENSBBBA) de l'UNSTIM (Activité III.1.6 « Mise en place d'une politique de recherche à travers les fonds compétitifs ») sera financé à la limite maximale de deux millions cinq cents mille (2.500.000) francs CFA. Les coûts éligibles sont :

- ✓ Les coûts liés à la collecte des données sur le terrain ou au laboratoire ;
- ✓ Les coûts liés aux analyses de laboratoires ;
- ✓ Les coûts liés aux matériels de laboratoire.

7. Procédures d'évaluation et de sélection des projets soumis

Un comité d'évaluation des projets soumis est constitué. Le comité donnera le verdict des examens des propositions dans le délai fixé par l'appel à candidature.

Seront déclarés irrecevables les propositions de projets qui ne respectent pas les critères contenus dans cet appel.

8. Livrables des projets sélectionnés

Il est attendu de chaque projet financé les livrables suivants selon les périodes d'exécution du projet. A mi-parcours (06 mois) de l'exécution de chaque projet financé, il est attendu :

- ✓ Le rapport d'exécution du projet ;
- ✓ Le rapport financier d'exécution du projet ;
- ✓ Une présentation PowerPoint de l'évolution des activités de recherche, des résultats obtenus si possible.
- ✓ Une présentation PowerPoint de l'évolution des activités de recherche, des résultats obtenus si possible.

A la fin (12 mois) de l'exécution de chaque projet financé, il est attendu :

- ✓ Le rapport technique final d'exécution des activités du projet ;
- ✓ Le rapport financier validé par le comptable de l'ENSBBBA ;
- ✓ Une présentation PowerPoint des résultats obtenus dans l'exécution du projet ;
- ✓ Un projet d'article rédigé en anglais sur les activités de recherche du projet sous format PDF.
- ✓ Les données ayant servi à la rédaction du manuscrit sous format Excel ou ACCESS.



RÉPUBLIQUE DU BÉNIN

MINISTÈRE DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR ET
DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE

UNIVERSITÉ NATIONALE DES SCIENCES,
TECHNOLOGIES, INGÉNIEURIE ET MATHÉMATIQUES
D'ABOMEY (UNSTIM)

ÉCOLE NATIONALE SUPÉRIEURE DES BIOSCIENCES
ET BIOTECHNOLOGIES APPLIQUÉES DE
DASSA-ZOUMÉ (ENSBBBA)

TERME DE RÉFÉRENCE

**APPEL À CANDIDATURE
POUR LES FONDS COMPÉTITIFS
DE RECHERCHE DE L'ENSBBBA**

3 ÈME ÉDITION
JUN 2024



1. Contexte

La recherche est l'une des activités les plus importantes dans la carrière de l'enseignant du supérieur dans toutes les universités du monde. Pour être de qualité, elle nécessite beaucoup de moyens financiers.

Plusieurs organismes viennent en appui aux enseignants du supérieur pour la recherche. Malheureusement ces opportunités d'accompagnements financiers de la recherche dans le monde universitaire n'arrivent pas à satisfaire le besoin réel de recherches des enseignants. **Dans ces conditions, les initiatives internes de financements de la recherche dans chaque université deviennent de plus en plus indispensables.**

Conformément à la dynamique de l'équipe rectorale de l'Université Nationale des Sciences, Technologies, Ingénierie et Mathématiques d'Abomey, l'École Nationale Supérieure des Biosciences et Biotechnologies Appliquées (ENSBBA) lance par le présent la troisième édition du Programme de Fonds Compétitifs pour la Recherche. Ce fonds est un appui à la recherche universitaire pour les enseignants de l'ENSBBA.

2. Domaines de recherche

Le présent appel à projet est ouvert à des projets collaboratifs dans les domaines de recherche des Sciences Biologiques, Chimiques, Environnementales, Biotechnologiques, et interdisciplinaires.




3. Éligibilité, constitution des équipes et coordination

L'éligibilité

Le présent appel à projet est ouvert à tous les enseignants-chercheurs permanents de l'ENSBBA, et ils devront soumissionner en équipe interdisciplinaire d'au moins trois (03) Enseignants-Chercheurs. **Chaque enseignant ne peut être associé qu'à un seul projet soumis.**





De la constitution des équipes et coordination

La soumission en équipe d'enseignants-chercheurs au présent appel à projet requiert les conditions suivantes :

-  *Le Coordonnateur du projet doit être d'un des domaines de soumission du projet ;*
-  *Les membres doivent être de spécialités différentes ;*
-  *Le coordonnateur du projet doit avoir au moins le grade de Maître de Conférences.*

4. Composition et délai de soumission du dossier de candidature

La soumission et l'évaluation des projets se déroulent en une seule étape. Chaque dossier de candidature comporte un exemplaire des pièces que sont :

-  *Une fiche succincte de présentation de l'équipe du projet soumis selon le canevas du PFCR-ENSBBA ;*
-  *le projet de recherche soumis selon le modèle du PFCR-ENSBBA ;*
-  *Un engagement à fournir les livrables dans les délais ;*
-  *La version électronique de l'ensemble des trois pièces citées ci-dessus est à envoyer par le Coordonnateur du projet à l'adresse ensbba@unstim.bj, copie à ensbba.jc.2020@gmail.com avec pour objet "soumission de projet à l'appel du Pro-*

gramme de Fonds Compétitifs pour la Recherche à l'École Nationale Supérieure des Biosciences et Biotechnologies Appliquées (PFCR-ENSBBA) ".

Chaque dossier de candidature doit également être présenté sous plis fermé et porter la mention : "Programme de Fonds Compétitifs pour la Recherche à l'École Nationale Supérieure des Biosciences et Biotechnologies Appliquées (PFCR-ENSBBA) " et doit être déposé au Secrétariat administratif de l'ENSBBA au plus tard à 12h (délai de rigueur) le jour du délai fixé ci-bas contre décharge.

NB : Les thématiques de recherche déjà financées par l'UNSTIM ou ailleurs ne sont pas éligibles dans le cadre de cet appel à projet.

Le planning de soumission se présente comme suit :

| | |
|---|-------------------|
| Ouverture pour le dépôt des projets | 10/06/2024 |
| Limite de dépôt des projets | 12/07/2024 |
| Limite des résultats des projets à financer | 31/07/2024 |

5. Durée des projets soumis

La durée des projets soumis est de douze (12) mois.